

## COMPOSITION DU DOSSIER

### Secrétariat

- 1 « fiche de renseignements » dûment complétée (**ci-jointe, DOCUMENT 1**).
- Les photocopies du livret de famille (**parents et élève à inscrire**).
- Un justificatif de domicile (**lieu de résidence de l'élève à inscrire**).
- La photocopie de la carte nationale d'identité (**élève à inscrire, à défaut passeport**).
- 1 coupon-réponse « Inscription en section sportive » à compléter pour **les élèves qui souhaitent s'inscrire en section Athlétisme (ci-joint, DOCUMENT 2)**.
- 1 coupon-réponse « Inscription Théâtre » à compléter pour **les élèves qui souhaitent s'inscrire à l'option « Théâtre » (ci-joint, DOCUMENT 3)**.
- L'exeat / le certificat de sortie ou la décision d'orientation pour les élèves venant d'un autre collège.

### Vie scolaire

- 2 photos d'identité récentes au format standard 4,5x3,5 **avec indication au dos du nom + le prénom de l'élève avec le niveau de classe**.
- 1 enveloppe au format 22,5x16 sur laquelle **seront portés le nom + le prénom de l'élève et signatures des responsables légaux** (non timbrée).
- Un justificatif d'assurance scolaire, année scolaire en cours (**élève à inscrire**).
- 1 coupon-réponse « Autorisation d'entrées-sorties » (**ci-joint, DOCUMENT 4**).
- 1 coupon-réponse « d'adhésion au Foyer Socio-Educatif » (**ci-joint, DOCUMENT 5**).
- 6€ correspondant au montant de l'adhésion au F.S.E. Règlement à effectuer de préférence par chèque à l'ordre du « Foyer Socio-Educatif du collège Jean-Marc Laurent » **avec indication du nom + prénom de l'élève au dos**.

### Intendance

- 1 coupon-réponse « Restauration scolaire » à **compléter même si l'élève est externe (ci-joint, DOCUMENT 6)**.
- 1 versement de 50€ **minimum** en chèque de préférence à l'ordre de « l'agent comptable du collège Jean-Marc Laurent » **avec indication du nom + prénom de l'élève au dos** pour les élèves demi-pensionnaires (**chargement de la carte de restauration**).

### Infirmierie

- 1 « fiche d'urgence médicale » (**ci-jointe, DOCUMENT 7**).
- 1 « fiche de renseignements médicaux confidentiels » (**ci-jointe, DOCUMENT 8**).
- 1 « demande de dossier médical scolaire » (**ci-jointe, DOCUMENT 9**).
- La photocopie des pages de « Vaccinations » du carnet de santé (**élève à inscrire**).



### LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTÉS.

*Il sera restitué aux familles en l'état, dans l'attente des pièces manquantes*

*L'élève ne sera effectivement inscrit au collège que sur présentation d'un dossier complet*

◆ **A COMPLÉTER DANS L'INTÉGRALITÉ**

Nom de l'élève :  Prénom(s) :

Né(e) le :  à :  N°Dpt :  Nationalité :

**Inscription :**

Si concerné :  SEGPA  ULIS

**Qualité régime :**

Externe  1/2 pensionnaire

**Sexe :**

Masculin  Féminin

**Choix de la Langue Vivante :**

Anglais  Bilangue Anglais / Allemand  
 Bilangue Anglais / Italien

**Transport scolaire :**

Non  Oui > Commune départ / retour :

**1 Option possible en 6<sup>ème</sup> (hors choix d'une bilangue) :**

Section sportive Athlétisme (avec poursuite en 5ème)  
 Théâtre

**Choix d'Autorisation d'Entrées-Sorties** (voir note explicative ci-jointe « Autorisation d'Entrées-Sorties »)

➔ **Les élèves utilisant le transport scolaire « hors Ametis » seront automatiquement en A3.**

A1 : Sorties autorisées  A2 : Sorties semi-autorisées  A3 : Sortie non autorisées

◆ **SCOLARITÉ ANTÉRIEURE DE L'ÉLÈVE**

Année Scolaire	Classe	Établissement	Public	Privé	Académie
2019 - 2020	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
2018 - 2019	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
2017 - 2018	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
2016 - 2017	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

◆ **SITUATION DES FRÈRES ET SŒURS SCOLARISÉS A LA RENTRÉE 2020**

Nom et Prénom	Classe	Ext.	DP	Établissement	Public	Privé
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

◆ **ASSURANCE SCOLAIRE**

N° - Coordonnées de la compagnie :

◆ **SÉCURITÉ SOCIALE**

N° de sécurité sociale – Coordonnées du centre :

◆ **AUTORISATIONS SPÉCIFIQUES DU RESPONSABLE LÉGAL :**

• Autorisez-vous l'établissement à communiquer vos coordonnées aux associations de parents d'élèves ?  Oui  Non

◆ **SITUATION FAMILIALE DES RESPONSABLES LÉGAUX :**

Mariés  Pacsés  Concubinage  Divorcés  Séparés  Autre situation :

Nombre total d'enfants à charge :

◆ **EXERCICE DE L'AUTORITÉ PARENTALE :**

Exercice conjoint (**les deux** parents exercent en commun l'autorité parentale).

Exercice unilatéral (**un** parent exerce seul l'autorité parentale, l'autre parent usant de droit de surveillance) \*\* dans ce cas, qui est titulaire de l'autorité parentale ?  la mère  le père  Autre ?

➔ **\*\* JOINDRE OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DU JUGEMENT**

Le Bulletin Officiel n°38 du 28 octobre 99 rappelle les obligations de transmission des résultats scolaires aux familles. Il précise « ... dans le cas où l'un des parents exerce seul l'autorité parentale, l'autre parent dispose du droit de surveiller l'éducation de son enfant ; à cet effet, il doit donc également obtenir communication de ses résultats scolaires. Il convient, en conséquence, de faire parvenir **systématiquement aux deux parents** les résultats scolaires de leur enfant... » **En cas de séparation ou de divorce des parents, « Parent usant de droit de surveillance » devra donc être renseignée.**

◆ **COORDONNÉES DU / DES RESPONSABLES LÉGAUX :**

**CHEZ LEQUEL RÉSIDE L'ÉLÈVE**  Mère et Père  Mère  Père  Autre ?

1) Lien de parenté :

2) Lien de parenté :

➔ **Choix parmi** : Mère / Père / Autre membre de la famille (merci de préciser) / Fratrie / Ascendant / Tuteur / Éducateur / Aide sociale à l'enfance

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse personnelle - Code Postal - Commune :

Adresse personnelle - Code Postal - Commune :

Adresse e-mail (obligatoire) :

Adresse e-mail (obligatoire) :

N° téléphone fixe :

N° téléphone fixe :

N° téléphone portable :

N° téléphone portable :

Profession ou situation (obligatoire) :

Profession ou situation (obligatoire) :

N° téléphone de l'employeur :

N° téléphone de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

◆ **PARENT USANT DU DROIT DE SURVEILLANCE (merci de cocher  si inutile, sinon à remplir) :**

1) Lien de parenté :

2) Lien de parenté :

➔ **Choix parmi** : *Mère / Père / Autre membre de la famille (merci de préciser) / Fratrie / Ascendant / Tuteur / Éducateur / Aide sociale à l'enfance*

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse personnelle - Code Postal - Commune :

Adresse personnelle - Code Postal - Commune :

Adresse e-mail (obligatoire) :

Adresse e-mail (obligatoire) :

N° téléphone fixe :

N° téléphone fixe :

N° téléphone portable :

N° téléphone portable :

Profession ou situation (obligatoire) :

Profession ou situation (obligatoire) :

N° téléphone de l'employeur :

N° téléphone de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

◆ **COORDONNÉES DES AUTRES PERSONNES A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE :**

1) - Nom et Prénom :

Lien de parenté :  N° de téléphone :

2) - Nom et Prénom :

Lien de parenté :  N° de téléphone :

LES SIGNATURES CI-DESSOUS CERTIFIENT EXACTS LES RENSEIGNEMENTS PORTES SUR CE DOCUMENT ET DÉCLARENT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COLLÈGE ET S'ENGAGENT A LE RESPECTER.

Signatures :

Responsable  
légal 1

Responsable  
légal 2

L'élève



**VEUILLEZ NOUS INFORMER DE TOUT CHANGEMENT VOUS CONCERNANT  
(Adresse, N°téléphone, adresse e-mail et autres situations ...)**

Votre enfant sera scolarisé au Collège Jean-Marc Laurent à la rentrée prochaine. Vous avez la possibilité de demander son inscription en section sportive Athlétisme, classe à projet avec aménagement particulier pour la pratique de l'activité sportive.

Cette section possède les mêmes caractéristiques que les autres classes du collège avec une heure trente supplémentaire d'athlétisme inscrite à l'emploi du temps. Elle s'adresse à des enfants particulièrement motivés par la discipline.

La section athlétisme fonctionne depuis de nombreuses années avec succès, tant sur le plan des résultats sportifs que des résultats scolaires. Les élèves qui intègrent cette section peuvent suivre l'activité athlétisme jusqu'en 5ème sous réserve que le conseil de classe de fin d'année n'y soit pas opposé et que les moyens attribués à l'établissement soient reconduits chaque année. **La section athlétisme fonctionne de la 6ème à la 5ème.**

### LA SECTION PERMET LA POURSUITE DE DIFFÉRENTS OBJECTIFS :

- Assurer l'équilibre psychomoteur de l'enfant.
- Développer et renforcer les capacités physiques, motrices et la résistance.
- Favoriser l'autonomie de l'élève, l'organisation personnelle, la prise de responsabilités et initiatives, le goût de l'effort.
- Favoriser l'intégration et l'épanouissement de l'élève au sein du collège et de la classe par la pratique d'activités communes à un groupe, l'ouverture vers l'extérieur par des rencontres sportives et culturelles.

### PRÉCISIONS D'ORDRE ORGANISATIONNEL POUVANT VOUS GUIDER DANS VOTRE CHOIX :

- Quelles que soient ses activités personnelles (sportives, culturelles...) à la rentrée prochaine, l'élève qui choisit de s'inscrire en section sportive, **s'engage à participer avec assiduité et régularité aux activités supplémentaires mises en place à raison de 1h30 hebdomadaire d'athlétisme ainsi qu'aux différentes compétitions qui se déroulent généralement le mercredi.**
- **En tout état de cause, sauf raison médicale vivement justifiée ou sanction disciplinaire décidée par l'établissement, il ne sera pas accordé d'autorisation à quitter une section sportive en cours d'année.**

Si vous souhaitez avoir davantage de détails sur le projet pédagogique ou les modalités de fonctionnement de ces sections, vous pouvez prendre contact avec les enseignants d'EPS responsables : Mme PEATIER ou M. PETIT, par e-mail : [ce.0800017J@ac-amiens.fr](mailto:ce.0800017J@ac-amiens.fr)

Si vous désirez que votre enfant rejoigne la section à la rentrée prochaine, vous devrez impérativement renseigner et remettre le coupon-réponse « Inscription en section sportive » lors de l'inscription.

---

### ◆ DEMANDE D'INSCRIPTION EN SECTION SPORTIVE

Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'élève

Nom  Prénom  Niveau

**déclare avoir bien pris connaissance des modalités de fonctionnement de la section sportive du Collège Jean-Marc Laurent : 1h30 supplémentaire hebdomadaire, participation aux compétitions, engagement à l'année.**  
Décide d'inscrire mon enfant, pour la rentrée, en Section sportive « **Athlétisme** »

Le  Signature  
du responsable légal

Signature  
de l'élève

Votre enfant sera scolarisé au Collège Jean-Marc Laurent à la rentrée prochaine. Vous avez la possibilité de demander son inscription dans une classe à projet artistique et culturel Théâtre bénéficiant d'un aménagement particulier pour la pratique théâtrale.

Cette option possède les mêmes caractéristiques que les autres classes du collège avec deux heures de pratique théâtrale intégrées dans l'emploi du temps hebdomadaire.

Le projet annuel Théâtre à l'école et au collège puis au lycée est mis en place depuis plusieurs années et apporte progrès et acquisitions tant au niveau de l'épanouissement personnel de chaque élève qu'au niveau de ses résultats scolaires. Les élèves qui intègrent la classe à option Théâtre confirment le début de leur parcours artistique et culturel cycle 3 avec la possibilité de participer à l'Atelier Artistique Théâtre de la 5e à la 3e pour développer et approfondir les apprentissages amorcés en sixième.

**Le théâtre est l'outil de tous les apprentissages, tant linguistiques, méthodologiques, psycho-cognitifs. Il comporte des objectifs fondamentaux :**

- Travailler la langue française autrement et différemment
- Apporter une connaissance de soi et une estime de soi
- Entraîner la mémorisation de textes variés, de gestes, de déplacements et de chorégraphies
- Stimuler et développer la concentration, l'attention de soi
- Développer la coopération entre les élèves par le dire et /ou le faire
- S'engager dans un projet d'apprentissage original

**Mode d'organisation de la pratique théâtrale hebdomadaire :**

- L'élève qui choisit de s'inscrire à l'option Théâtre s'engage à participer avec assiduité et régularité aux actions du projet (participer à des spectacles, des présentations de travaux de théâtre)
- Chaque semaine se rendre à pied avec la classe et le professeur de français responsable du projet au Centre Culturel Jacques Tati pour travailler, répéter en salle théâtre ou sur le plateau scénique durant les deux heures intégrées dans l'emploi du temps en inter-degrés avec une classe de CM2 et deux professionnels de théâtre

Si vous souhaitez avoir plus de détails sur le projet pédagogique ou ses modalités de fonctionnement, vous pouvez prendre contact avec le professeur responsable Madame CARPENTIER par mail à [ce.0800017J@ac-amiens.fr](mailto:ce.0800017J@ac-amiens.fr)

Si vous désirez que votre enfant rejoigne la classe au projet Théâtre, vous devez impérativement remplir le coupon ci-dessous et le remettre lors de l'inscription de votre enfant.

---

**◆ DEMANDE D'INSCRIPTION EN OPTION THÉÂTRE**

Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'élève

Nom  Prénom  Niveau

**déclare avoir bien pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'option « Théâtre » du Collège Jean-Marc Laurent :**

Décide d'inscrire mon enfant, pour la rentrée, en Option « Théâtre »

Le  Signature  
du responsable légal

Signature  
de l'élève

◆ **CHOIX D'AUTORISATION D'ENTRÉES - SORTIES DE L'ÉLÈVE**

Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'élève

Nom  Prénom  Niveau

déclare avoir bien pris connaissance des modalités de fonctionnement de l'autorisation d'entrées-sorties et décide d'inscrire mon enfant à l'autorisation suivante pour la rentrée :

➡ **Les élèves utilisant le transport scolaire « hors Ametis » seront automatiquement en A3.**

**A1** : Sorties autorisées (Selon l'emploi du temps régulier de l'élève et les absences de professeurs).

**A2** : Sorties semi-autorisées (Selon l'emploi du temps régulier de l'élève uniquement. En cas d'absence imprévue d'un professeur, l'élève n'est pas autorisé à sortir).

**A3** : Sortie non autorisées (L'élève est présent jusque 16h30).

Le  Signature du responsable légal

◆ **DEMANDE D'ADHÉSION**

Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'élève

Nom  Prénom  Niveau

demande l'adhésion de mon enfant au Foyer Socio-Educatif pour l'année et règle la cotisation de 6€ en :

Espèces.

Chèque à l'ordre du « Foyer Socio-Educatif du collège Jean-Marc Laurent »  
**avec indication du nom + prénom de l'élève au dos.**

Le  Signature du responsable légal

**Carte de restauration** : L'accès à la demi-pension s'effectue par un contrôle d'accès automatisé.

**Une carte nominative** est remise gratuitement aux élèves demi-pensionnaires dès leur première inscription en collège et pour toute la durée de leur scolarité.

En cas de perte ou de vol, le coût du rachat d'une carte est de 5€.

**L'élève doit présenter sa carte à chaque passage.**

**Tarifs** : Les tarifs sont fixés par le Conseil Départemental et identiques dans tous les collèges de la Somme. Les familles ont la possibilité de choisir les jours fixes de restauration : Soit 1 jour, 2 jours, 3 jours, 4 jours ou 5 jours **par semaine pour l'année scolaire.**

**Le tarif de la demi-pension est de 3.10€ par repas (sous réserve de modification à la rentrée par le Conseil Départemental).**

**Facturation** : Le principe général est le paiement préalable pour l'approvisionnement du compte. Celui-ci est débité au fur et à mesure des repas dus. **Le versement minimum lors de l'inscription est fixé à 50€.**

Il est recommandé de réapprovisionner la carte pour un mois minimum et au moins 48 heures avant que le solde soit nul.

Le paiement pourra se faire en espèces ou en chèque à l'ordre de « l'agent comptable du collège Jean-Marc Laurent » **avec indication du nom + prénom de l'élève au dos**, ou par carte bancaire via l'ENT.

**En cas de difficultés financières**, les familles sont invitées à contacter d'urgence le service intendance du collège.

---

#### ◆ RESTAURATION SCOLAIRE

Je soussigné(e) , responsable légal(e) de l'élève

Nom  Prénom  Niveau

**Sollicite son inscription à la demi-pension et m'engage à alimenter le compte de restauration régulièrement.**

En tant que demi-pensionnaire, mon enfant prendra son repas au collège les jours suivants\*

**Lundi**  **Mardi**  **Mercredi**  **Jeudi**  **Vendredi**

\*Il s'agit de jours fixes.

\*Les modifications de jours seront acceptées sous demande exceptionnelle écrite.

**Ne sollicite pas son inscription à la demi-pension.**

Le  Signature  
du responsable légal

Signature  
de l'élève



**Document non confidentiel à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire.**

Nom + Prénom de l'élève  Né(e) le  Niveau

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.  
Veuillez faciliter notre tâche en complétant les informations ci-dessous.



**Pensez également à nous informer de tout changement vous concernant qui surviendrait en cours d'année scolaire.**

**◆ COORDONNÉES DU / DES RESPONSABLES LÉGAUX :**

**CHEZ LEQUEL RÉSIDE L'ÉLÈVE**  Mère et Père  Mère  Père  Autre ?

1) Lien de parenté :

2) Lien de parenté :

➡ **Choix parmi** : Mère / Père / Autre membre de la famille (merci de préciser) / Fratrie / Ascendant /  
Tuteur / Éducateur / Aide sociale à l'enfance

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom :

Adresse personnelle - Code Postal - Commune :

Adresse personnelle - Code Postal - Commune :

N° téléphone fixe :

N° téléphone fixe :

N° téléphone portable :

N° téléphone portable :

Profession ou situation (obligatoire) :

Profession ou situation (obligatoire) :

N° téléphone de l'employeur :

N° téléphone de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

Nom et adresse de l'employeur :

◆ **AUTRE PERSONNE SUSCEPTIBLE DE VOUS PRÉVENIR RAPIDEMENT :**

1) Lien de parenté ou connaissance :

Nom et Prénom :

Adresse personnelle – Code Postal et Commune :

N° téléphone fixe et portable :

2) Lien de parenté ou connaissance :

Nom et Prénom :

Adresse personnelle – Code Postal et Commune :

N° téléphone fixe et portable :

◆ **ASSURANCE SCOLAIRE**

N° - Coordonnées de la compagnie :

◆ **SÉCURITÉ SOCIALE**

N° de sécurité sociale – Coordonnées du centre :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

**Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné du responsable légal ou de son représentant.**

◆ **OBSERVATIONS PARTICULIÈRES QUE VOUS JUGEREZ UTILES DE PORTER A LA CONNAISSANCE DE L'ÉTABLISSEMENT :**

◆ **NOM – ADRESSE ET N° DE TÉLÉPHONE DU MÉDECIN TRAITANT :**

Les renseignements sont à destination de l'infirmière et du médecin scolaire. Vous pouvez, si vous le souhaitez, remettre ce document sous enveloppe cachetée adressée à l'infirmière.

Nom + Prénom de l'élève  Niveau

Porte t-il des verres correcteurs ?  Non  Oui

Porte t-il un appareil auditif ?  Non  Oui

A t-il subi une intervention chirurgicale récente ?  Non  Oui

Si oui, laquelle ?

Souffre t-il de l'une des maladies suivantes ?

<input type="checkbox"/> Asthme	<input type="checkbox"/> Épilepsie
<input type="checkbox"/> Diabète	<input type="checkbox"/> Eczéma
<input type="checkbox"/> Cardiopathie	<input type="checkbox"/> Hémophilie
<input type="checkbox"/> Autres : <input type="text"/>	
<input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui

Est-il allergique ?

Si oui, précisez à quoi :

Suit-il un traitement ?  Non  Oui

Si oui, précisez lequel :

A t-il déjà bénéficié d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ?  Non  Oui > dernière date :

A t-il déjà bénéficié d'un suivi MDPH (Gevasco) ?  Non  Oui > dernière date :

Bénéficie t-il d'un Plan d'accompagnement Personnalisé (PAP) ?  Non  Oui > dernière date :

Est-il suivi par un orthophoniste ?  Non  Oui

Est-il suivi par un psychologue ?  Non  Oui

Est-il suivi par un spécialiste ?  Non  Oui

Si oui, Nom et adresse :

**Si l'établissement ne dispose pas des documents, merci de fournir les documents en votre possession (Bilan orthophonique, PAP, Ordonnance...). Sous pli cacheté.**

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance du service médical de l'établissement :

La loi n°2002-303 du 04 mars 2002 et le décret n°2002-637 sur l'accès aux informations personnelles détenues par les professionnels de santé, stipulent que toute transmission de données médicales d'un médecin à un autre médecin doit faire l'objet d'une autorisation préalable du représentant légal de l'enfant.

La transmission du dossier médical scolaire de votre enfant (qui le suivra durant tout son cursus scolaire) est soumise à ce principe.

**Nous vous demandons donc de bien vouloir compléter et signer ce document qui sera remis au médecin scolaire afin qu'il puisse demander la transmission du dossier.**

Je soussigné(e) :

Adresse :

Responsable légal de l'élève :

Né(e) le :

Scolarisé(e) au Collège Jean-Marc Laurent à Amiens en niveau de classe :

**Autorise le médecin scolaire référent de cet établissement à demander le dossier médical scolaire à son confrère de l'établissement où il ou elle était inscrit(e) précédemment.**

Date :

Signature du responsable légal :

Date de la demande :

Nom et Prénom de l'élève :

Né(e) le :  A

<p><b>Collège Jean-Marc LAURENT</b></p> <p>34, rue Jean-Marc LAURENT</p> <p>80090 AMIENS</p> <p>Niveau de classe</p>	<p>Établissement d'où vient l'élève :</p> <input type="text"/>
--	--

## CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

Pour l'inscription en 6ème à la rentrée 2020, les parents d'élèves se présenteront au collège avec le dossier complet :

- École André Bernard Amiens :
- École Réaumur Amiens :
- École de Salouël :
- École de Sains en Amiénois :
- École de Pont de Metz :
- École de Dury :
- École de Grattepanche :
- École de Saint Sauflieu :

Les dates seront communiquées  
via le site internet du collège :  
<http://jmlaurent.clg.ac-amiens.fr/>

Autres écoles :

## DATE DE RENTRÉE 2020

Rentrée des élèves de 6ème : mardi 1<sup>er</sup> septembre 2020 à 08h00

Café d'accueil des parents de 6ème à 08h30 en salle polyvalente.

**ATTENTION** : Pas de cours pour les 6ème : mercredi 02 septembre 2020 (accueil des 5ème + 4ème + 3ème)

### ■ Fournitures scolaires

La liste des fournitures scolaires sera disponible sur le site du collège : <http://jmlaurent.clg.ac-amiens.fr/>

### ■ Manuels scolaires

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement aux élèves pour la durée de l'année scolaire.

Ils seront distribués le jour de la rentrée et **sont à couvrir dès la première semaine.**

Les pertes ou dégradations seront à la charge financière des responsables légaux (l'état des livres est constaté en début et fin d'année scolaire).

### ■ Assurance scolaire

L'assurance scolaire responsabilité civile et individuelle, couvrant les risques encourus par votre enfant ainsi que les dégâts qu'il pourrait commettre, est obligatoire pour toute activité facultative (ex : sortie, voyage ...).

Les élèves assurés remettront une attestation d'assurance couvrant l'année scolaire 2020-2021.

### ■ Règlement intérieur

L'inscription ou réinscription au Collège Jean-Marc Laurent implique l'acceptation, par le ou les responsables légaux et l'élève, du règlement intérieur de l'établissement (le règlement figurant dans le carnet de correspondance). **Il doit être signé par le ou les responsables légaux et l'élève.**

## ■ Demi-pension

Inscription : Le ou les responsables légaux peuvent inscrire leur enfant à la demi-pension avec un règlement initial de minimum de 50€.

Un élève ne peut changer de régime que dans certains cas sur demande écrite et motivée adressée au chef d'établissement.

**Afin de procéder à l'inscription à la demi-pension, toute famille doit remplir le formulaire joint au dossier.**

Élève externe : l'élève externe peut être admis exceptionnellement au service de restauration sur demande écrite du responsable légal dans le carnet de liaison. Tarif 2020 : 3,60€

Modalité d'accès : Voir la partie concernée dans le carnet de liaison.

*Compte tenu des modifications éventuelles d'emploi du temps dans les jours suivant la rentrée scolaire, les changements de régime sont acceptés sur demande écrite sans condition jusqu'à la mise en place définitive de l'emploi du temps.*

## ■ Bourses et fonds sociaux

Pour tout renseignement, prendre contact avec le SERVICE INTENDANCE du collège.

- ◆ Bourse : la demande de bourse de collège se fera en ligne via « Scolarité Services » (site du collège). La procédure concernant les aides vous sera communiquée début septembre.
- ◆ Fonds sociaux : en cas de difficultés financières ponctuelles, prendre contact rapidement avec l'assistante sociale du collège ou le service intendance. Votre situation sera étudiée en commission.

## ■ Adhésion au Foyer Socio-Educatif

Le F.S.E est une association qui fonctionne au sein du collège et qui propose différents clubs et activités aux élèves en dehors des heures de cours (jeux de tête, échecs, informatique, groupe musical, journal du collège...)

**Les cotisations lors de l'adhésion représentent pratiquement la seule source de financement du F.S.E.**

Elles permettent :

- ◆ Le fonctionnement et l'achat de matériels utilisés au sein des clubs (instruments de musique, tables de tennis de table, matériels vidéo, jeux de société, consommables informatiques...)
  - ◆ L'équipement du Foyer des élèves (mobilier, aménagement, décoration, bandes dessinées...)
- L'adhésion au F.S.E permet à l'élève de participer aux animations proposées par les différents clubs et de bénéficier d'une assurance spécifique contractée par l'association afin de couvrir les activités extra scolaires.

**Le montant de la cotisation s'élève à 6 euros pour l'année scolaire 2020-2021.**

## ■ Pièce d'identité

Durant l'année, la présentation de la carte nationale d'identité sera obligatoire (en cours de validité).

- ◆ Pour les élèves de 3ème lors du passage des épreuves du Diplôme National du Brevet (DNB).
  - ◆ Pour tous les élèves qui s'inscriront à un séjour à l'étranger ou à un échange scolaire.
- Les délais étant relativement longs, il est conseillé d'engager les formalités d'obtention de cette carte d'identité dès à présent pour les élèves qui n'en possèdent pas encore.

## ■ Transports scolaires

Les élèves qui habitent les communes non desservies par les transports en commun d'Amiens Métropole retireront, lors de l'inscription, un imprimé qui leur permettra de formuler une demande d'utilisation des transports scolaires subventionnés par le Conseil Départemental.

Collège Jean-Marc Laurent  
34 Rue Jean-Marc Laurent  
80090 AMIENS  
Tél : 03 22 50 32 32  
E-mail : [ce.0800017J@ac-amiens.fr](mailto:ce.0800017J@ac-amiens.fr)  
Site du collège : <http://jmlaurent.clg.ac-amiens.fr/>